LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

Le Guetteur de Montferrand

FÉVRIER 2026 #57

FINANCES
Rapport d'Orientations Budgétaires 2026
P6

JEUNESSE / ÉCOLES
Restauration scolaire : prochain marché
P24

VIE DU VILLAGE
La cérémonie des vœux
P36

Ville de Saint Mathieu de Treviers

SOMMAIRE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
04 « À la cantine, ton assiette fait bonne mine ! »
05 Recyclage des sapins

FINANCES
06-23 Les orientations budgétaires 2026

JEUNESSE / ÉCOLES
24 Restauration scolaire
25 Une année entière dédiée à l'arbre

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
26 Un kiosque conçu sur mesure

ÉCONOMIE LOCALE
27 Halles gourmandes - communication officielle

SOLIDARITÉ
28 La boutique éphémère et les ateliers du CCAS
29 Le transport à la demande

VIE CITOYENNE
30 Budget 2026 du Grand Pic Saint-Loup
31 Expression politique

VIE ASSOCIATIVE
32 Comité des Fêtes et Club Taurin : 20 ans au service de la fête

SPORT
34-35 L'actualité des associations sportives

VIE DU VILLAGE
36 Cérémonie des vœux à la population

PATRIMOINE
37 Saint Mathieu de Tréviers et ses églises : le long chemin vers la Paix

CULTURE
38-39 La programmation culturelle de février

Le Guetteur de Montferrand :
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29
34270 SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS
Tél. 04 67 55 20 28 ▪ accueil@villesmdt.fr
www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

Directeur de la publication : Jérôme Lopez
Responsable de la rédaction : Aurélie Ermont

Suivez notre Ville !

Photographies : Ville de Saint Mathieu de Tréviers, ©Freepik.

Impression : Impact Imprimerie
5911 route de Frouzet 34380 ST MARTIN DE LONDRES
Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement (PEFC).

IMPRIM'VERT
PEFC

La course camarguaise à l'honneur en 2026 ?

L'excellent travail fourni depuis plusieurs années par les membres du Club Taurin Le Saint-Loup porte ses fruits. C'est une juste récompense que de pouvoir accueillir en avril prochain la course d'ouverture du Trophée Taurin organisé par Montpellier Méditerranée Métropole. Pour l'occasion, nos arènes Claude Saumade seront à ne pas en douter archi-combles. Une merveilleuse journée en perspective que nous vous présenterons en détail dans un prochain numéro du Guetteur.

#3 questions

à Jérôme Lopez

Allons-nous vers une tarification sociale de l'eau ?

Ce sujet a effectivement fait l'objet d'un débat en Conseil communautaire puisque la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup assure la gestion de ce service en régie depuis le 1er janvier 2025. Ce principe a recueilli un avis favorable à l'unanimité des 36 maires et j'ai demandé à Mme Peronne-Vassalo, Vice-Présidente du CCAS, de suivre ce dossier, notamment concernant les modalités d'attribution et de distribution des futurs chèques Eau.

Comment renforcer encore le lien avec nos aînés ?

Grâce au repas des aînés ! Ce temps fort, placé sous le signe de la convivialité et porté par notre CCAS, occupe une place particulière dans la vie de nos aînés. Nous y sommes très attachés, car il reflète l'attention et la gratitude que nous leur portons. Au-delà du plaisir de se rencontrer, ce repas permet aussi à certaines et certains de sortir de l'isolement, de renouer le dialogue, de partager des souvenirs ou simplement de profiter d'un moment ensemble. Je me réjouis déjà de vous retrouver le 12 février prochain au Galion, afin de vivre collectivement cette parenthèse chaleureuse et joyeuse.

JÉRÔME LOPEZ
Maire de Saint Mathieu de Tréviers
4e Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en charge des Bourgs-centres
Conseiller départemental du canton de Saint Gély du Fesc
1er Vice-Président du SDIS
(Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Projet « À la cantine, ton assiette fait bonne mine ! » à l'école Agnès Gelly

Dans la continuité de l'opération « Mon goûter Zéro Déchet », la commune s'engage dans une démarche de diminution du gaspillage alimentaire. La dernière campagne sur ce sujet a eu lieu à l'école Agnès Gelly en mai 2018 et avait abouti, entre autres, à la création de deux tailles d'assiette : « petite faim » et « grande faim ». En ce début 2026, à travers l'intervention de l'association Pic'assiette, le projet se déploie sur les deux écoles : Agnès Gelly et Fontanilles.

L'association **Pic'assiette** intervient durant trois semaines à l'école élémentaire Agnès Gelly afin de réaliser un **diagnostic du gaspillage alimentaire** au sein de la cantine.

Du **12 au 16 janvier**, toutes les denrées non consommées, en cuisine comme au retour des plateaux, ont été soigneusement pesées. En parallèle, les intervenants sont allés à la rencontre des élèves pour animer des **ateliers pédagogiques** autour du gaspillage alimentaire, de ses impacts sur l'environnement et la santé, du tri des déchets, ainsi que des **ateliers de cuisine**.

Les enfants ont également été invités à donner leur avis sur les menus proposés pendant toute la durée du projet.

Une seconde série de pesées a eu lieu du **26 au 30 janvier**, accompagnée de la mise en place des **premières actions correctives** issues du diagnostic. L'action sera menée à Fontanilles au mois de mars.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la **Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup**, dans le cadre du **Plan Alimentaire Territorial**, ainsi que de l'appui de la **commune.**

Recyclage des sapins : du paillage organique pour les massifs communaux

Tout le mois de janvier, la commune a récupéré les sapins de Noël que vous avez déposés sur les sept zones de collecte mises à votre disposition. Les agents municipaux vont ensuite les broyer et les réutiliser en paillage sur les espaces verts communaux.
Grâce à l'opération de recyclage de sapins, plus de deux tonnes de déchets verts vont être valorisées en paillage. Il permettra de **diminuer les interventions de désherbage manuel**, d'**enrichir le sol** et de **limiter l'arrosage**. Cette action va également éviter un volume à traiter non négligeable pour la déchetterie.

Brûlage des végétaux

« Si ces **290 sapins** avaient été brûlés, ils auraient émis autant de **particules fines** qu'une voiture diesel récente qui parcourt 528 042 km, soit presque **14 fois le tour de la Terre ! »**

Pour rappel, **le brûlage des végétaux est interdit toute l'année** pour limiter les risques d'incendie et l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.

LPO Agir pour la biodiversité

Je m'engage pour la nature

Municipales 2026 : la nature en campagne

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars dans les 34 935 communes de France. Urbaine ou rurale, chacune dispose de moyens pour protéger son patrimoine naturel. Aménagement du territoire, urbanisme, espaces verts, agriculture, énergie, gestion de l'eau : les leviers d'action sont là ! Voir 10 actions pour un mandat utile à la biodiversité sur lpo.fr -qui sommes-nous > espace presse > municipales 2026.

Ancrée au plus près des territoires, la LPO accompagne déjà de nombreuses communes telles que Saint Mathieu de Tréviers. Fidèle à sa mission d'intérêt général, notre association mènera donc campagne pour la nature au cours des municipales, afin d'encourager les futurs élus à préserver la nature de proximité et mieux cohabiter avec le vivant.

Quelles que soient nos opinions, notre responsabilité collective est de léguer une planète vivante à nos enfants. Alors commençons par protéger la biodiversité locale !

+ d'infos : www.occitanie.lpo.fr

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Conseil municipal du 29 janvier 2026

Le Débat d'Orientations Budgétaires s'est tenu en Conseil municipal le jeudi 29 janvier 2026. Il traduit les grandes lignes directrices du budget 2026 et constitue une étape essentielle de la vie démocratique de notre collectivité. L'intégralité du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 est consultable sur le site web de la ville dans la rubrique Ma ville > Vie municipale > Finances

Projet de loi de finances 2026, une Loi spéciale en attendant le vote

- **Reconduction** du Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources des Collectivités (**DILICO**) pour atteindre **2 milliards d'euros.**
- Une Dotation Globale de Fonctionnement (**DGF**) **en progression** en 2026 du fait de la réintégration de l'ancienne DGF des Régions dans l'enveloppe. Corrigée de ce retraitement, elle est en réalité gelée en 2026, ce qui, dans un contexte inflationniste, équivaut à une baisse réelle.
- **Suppression** de l'éligibilité des dépenses de fonctionnement au **FCTVA** (recentré sur l'investissement).
- **Hausse des cotisations** de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (**CNRACL**) à hauteur de **1,4 milliard d'euros.**

Prévisions macro-économiques 2026

Selon la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France, la croissance annuelle du **PIB** en 2026 serait de **1,0 %**, contre 0,9 % en 2025.

L'**inflation** s'établirait pour sa part à **1,3 %** contre 0,9 % en moyenne annuelle 2025. L'inflation reste élevée sous l'effet notamment de la stabilisation des prix de l'énergie.

Le taux de **chômage**, de 7,6 % en moyenne annuelle en 2025, augmenterait légèrement à **7,8 %** en 2026, avant de repartir à la baisse pour s'établir à 7,4 % en 2028. Ces projections s'appuient sur la suspension de la réforme des retraites jusqu'en 2028.

Pour consulter l'intégralité du Rapport d'Orientations Budgétaires, flashez le QR code :

SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

La démographie

Évolution de la population légale et du nombre de logements

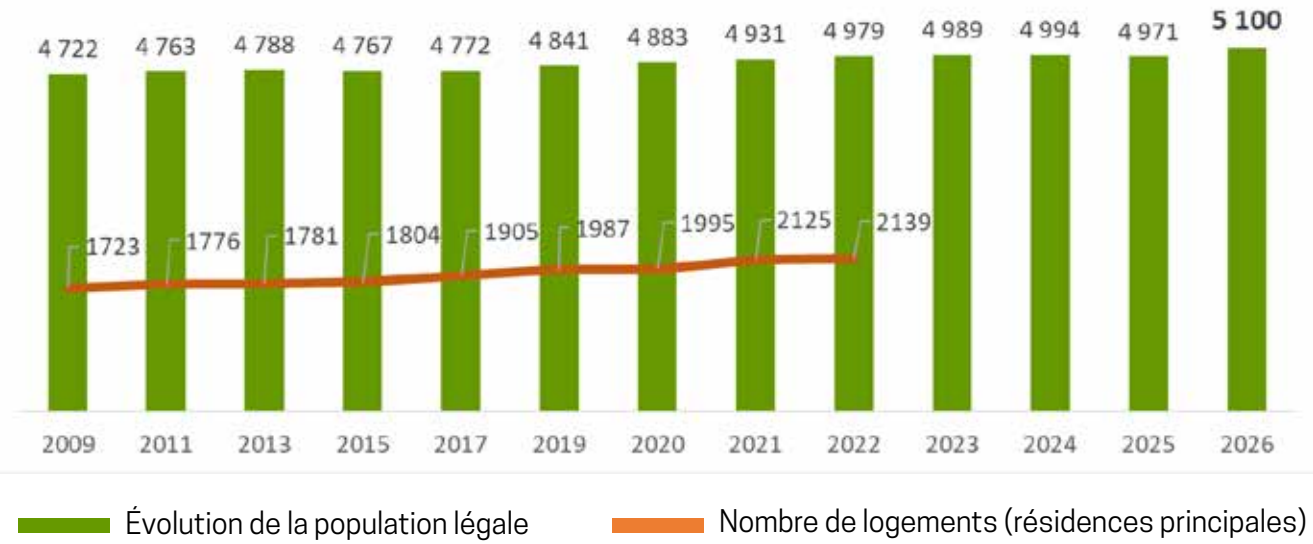

Il y a **2 139 logements** sur la commune en 2022, dont 92,9 % de résidences principales, 2,7 % de résidences secondaires et 4,4% de logements vacants. L'INSEE recense 129 habitants de plus en 2026, soit **5 100 habitants**.

Les effectifs scolaires

Évolution des effectifs scolaires

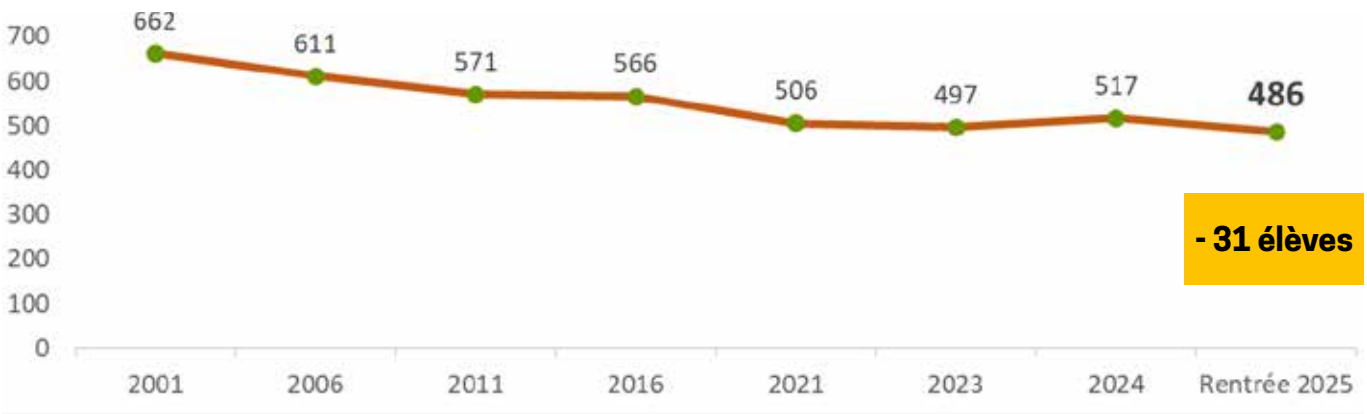

École maternelle « Les Fontanilles » :
■ au 1er janvier 2026 : **187** élèves

École élémentaire « Agnès Gelly » :
■ au 1er janvier 2026 : **301** élèves

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

LE FONCTIONNEMENT

Patricia Costeraste

Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Ressources Humaines et à l'Administration Générale

« Face aux réductions budgétaires imposées par le gouvernement aux collectivités locales et à la baisse continue de leurs ressources fiscales, les communes doivent désormais bâtir des budgets qui se rapprochent au plus près des besoins des populations dans un environnement financier contraint.

Dans ce contexte, nous proposons un budget qui permet de répondre à nos missions de service public par une gestion responsable qui se déclinera en 2026 par :

- *Une projection prudente en matière de recettes ;*
- *Une évolution limitée des dépenses à 2,78 % ;*
- *Donner la priorité aux écoles, à la jeunesse : 31 % du budget. »*

FISCALITÉ :

La Commune n'a pas augmenté les taux communaux d'imposition depuis 2008, cela fait 18 ans.

ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA FISCALITÉ DE 2014 À 2025 (EN K€)

L'équivalent de la taxe d'habitation est compensé par l'Etat sur la base de l'année 2020 et **reste figé à 1,1 million d'euros. Figer cette recette contribue à asphyxier toujours plus les communes.**

L'augmentation de la taxe foncière correspond à la progression des bases d'imposition déterminée par les services fiscaux.

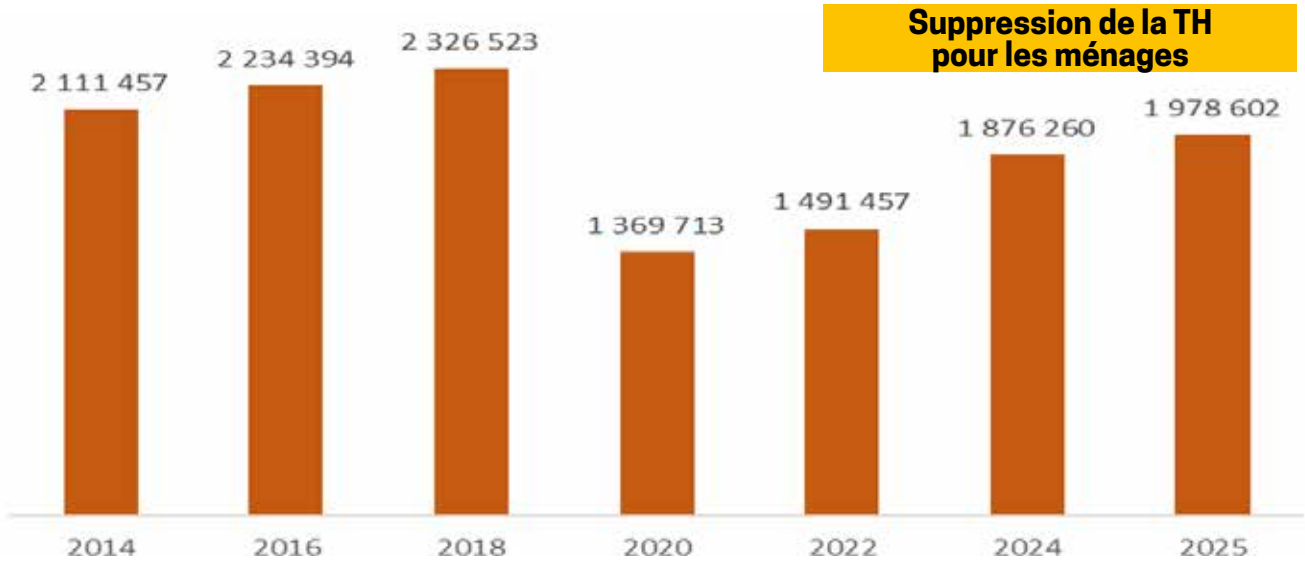

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

5 345 716 €

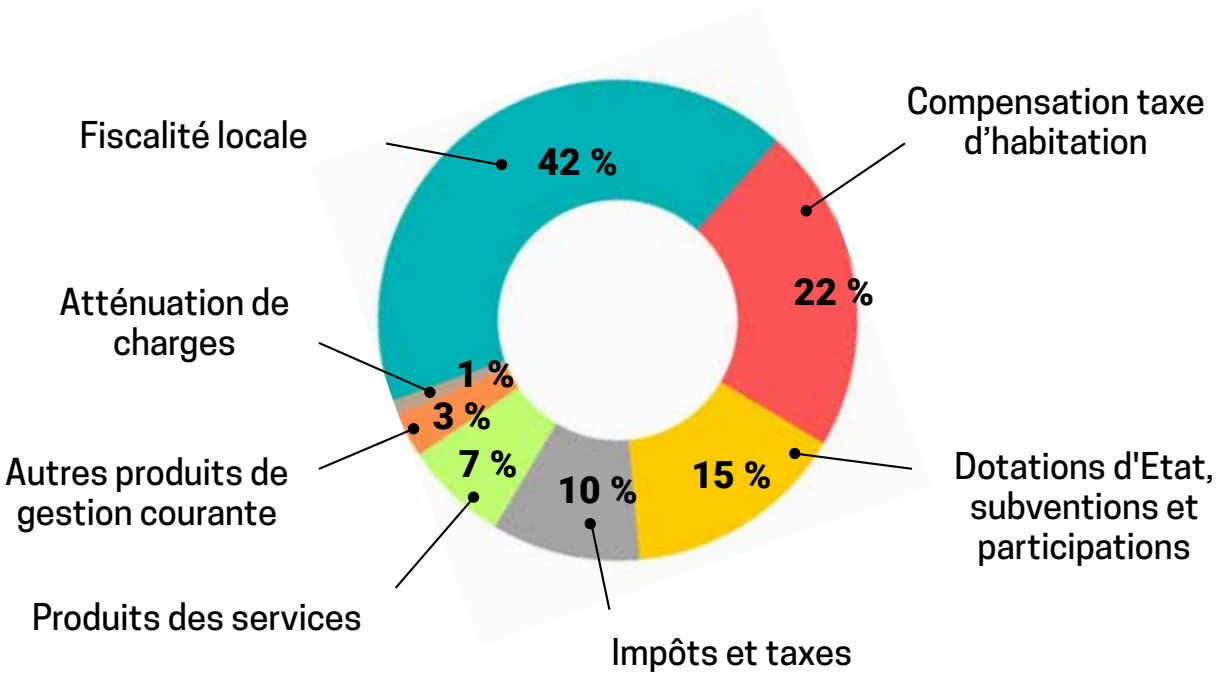

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

4 337 243 €

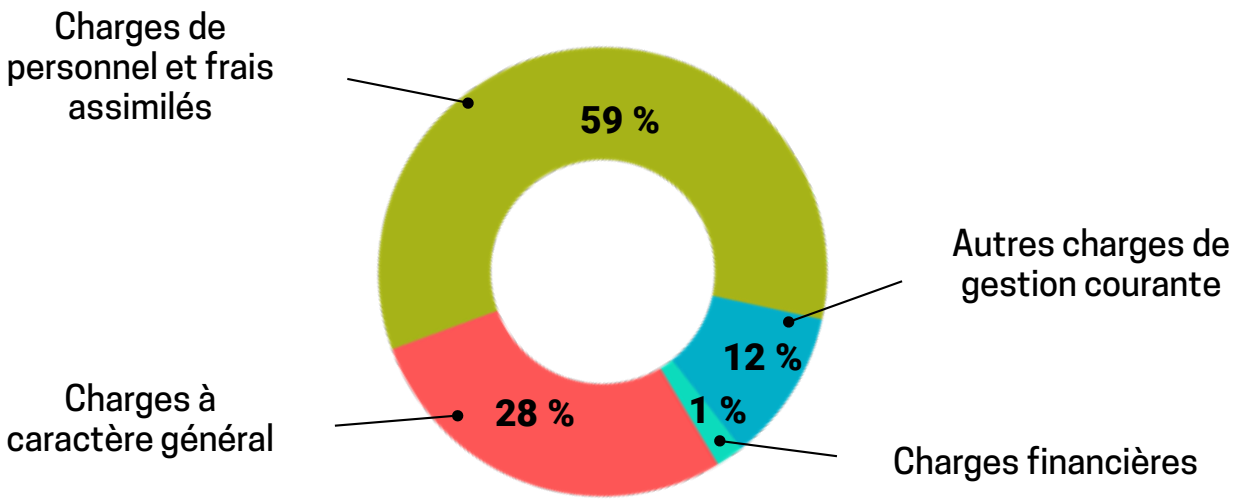

L'INVESTISSEMENT

Les recettes et dépenses d'investissement ont pour objectif de préparer l'avenir. Elles concernent les projets de la commune à court, moyen ou long terme.

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES

3 316 717 €

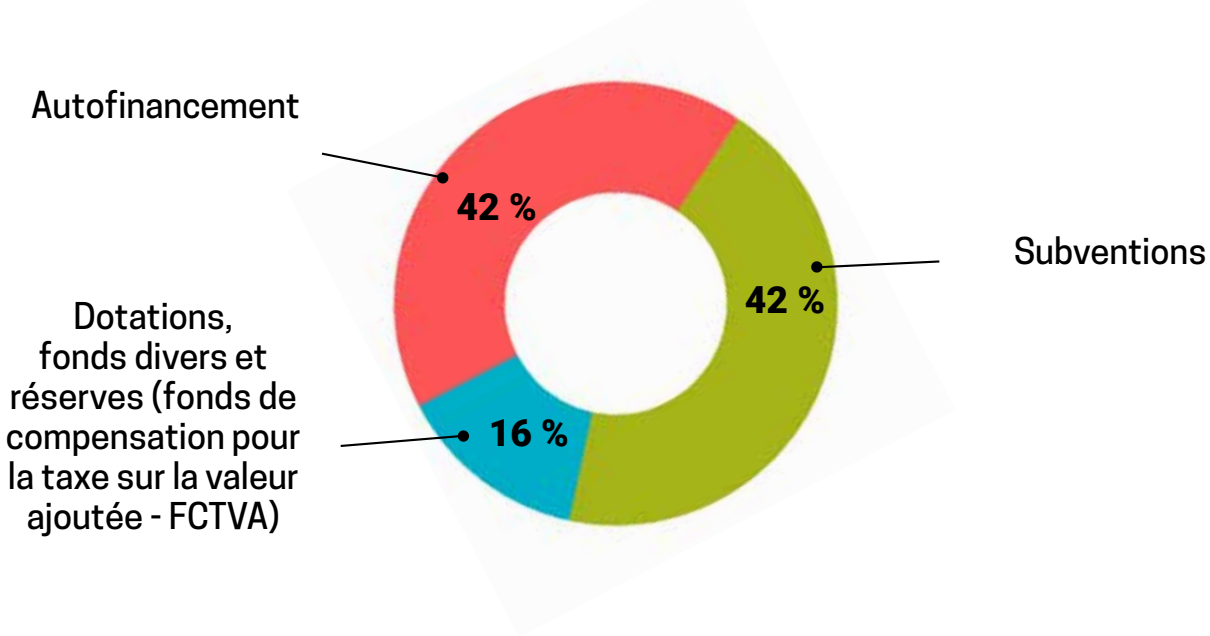

Patricia Costeraste

Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Ressources Humaines et à l'Administration Générale

« Le programme des investissements présentés dans le cadre des orientations budgétaires 2026 s'inscrit dans la continuité de la trajectoire définie.

Les grandes tendances qui façonneront le budget d'investissement en 2026 :

- *Finaliser les travaux en cours : le gymnase et les Halles Gourmandes ;*
- *Poursuivre les travaux de conception de la salle de spectacle ;*
- *Réaliser un programme de travaux de sécurité, qui répond aux besoins ;*
- *Respecter les engagements pris. »*

Environnement et transition écologique

Dans les domaines de l'environnement et la transition écologique, nous nous attacherons en 2026 à poursuivre la politique instituée depuis plusieurs exercices. Les **grands projets de construction** intègrent l'installation de panneaux photovoltaïques et, lorsque cela est possible, le réemploi de **matériaux de déconstruction. Des opérations d'équipement et de sensibilisation** vont être initiées sur plusieurs exercices.

Estimation 2026 :
124 300 €

Bornes de recharge pour les véhicules électriques

Afin de se positionner comme un acteur essentiel dans la **transition vers la mobilité électrique,** la commune lancera en 2026 un plan pluriannuel d'installation de bornes de recharge électrique sur les parkings gratuits communaux.

Une borne sera positionnée sur le parking des Jonquilles et une autre sur le parking de l'avenue de Montpellier.

Environnement et Biodiversité

La commune renouvellera en 2026 la convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux afin de poursuivre le travail engagé depuis 5 ans. **En reconduisant ce partenariat avec la LPO, la commune démontre son engagement pour la préservation de la biodiversité,** de la faune et de la flore de notre village et de ses alentours.

Acquisition foncière pour la création d'un parc urbain

La commune va faire **l'acquisition d'un terrain de 1 140 m²** en cœur de village destiné à accueillir à terme un parc urbain. Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer les espaces verts accessibles à tous et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Jardins partagés

La commune va **acquérir un nouveau cabanon en bois** pour les jardins partagés du Terrieu.

Réduction de la consommation électrique et préservation de l'environnement

Poursuite du plan pluriannuel de remplacement des vieux **éclairages publics** énergivores par de la LED.

La priorité portera sur les **éclairages à boule** et les mats équipés de lampes à iodures métalliques, mercure ou encore à sodium. De nouveaux mats seront également installés au niveau du piétonnier du chemin du Puiset.

Sport

Les investissements prévus **répondent aux besoins d'associations** qui connaissent une **croissance de leurs adhérents.** Des **améliorations** sur les installations existantes sont également nécessaires.

Estimation 2026 :
1 293 148 €

Nouveau gymnase

Les travaux s'achèveront au printemps 2026 pour une **ouverture aux activités dès la rentrée de septembre**. Le budget qui sera consacré en 2026 à cet équipement comprend :

- Fin des travaux de gros œuvre, panneaux photovoltaïques, bardage et isolation, aménagements intérieurs
- Acquisition des installations et mobilier sportifs intérieurs : installations pour les sports collectifs, ring pour le Saint Mathieu Fight, équipement des vestiaires, de l'accueil et du club house
- Aménagements extérieurs : divers raccordements et agencements extérieurs en périphérie du bâtiment

Travaux extérieurs au 13 janvier 2026

Future salle dédiée aux sports de combat

Club house

Grande salle multi-activités

Aire de lancer au complexe sportif des Champs Noirs

Pour les pratiquants du Saint Mathieu Athlétic Pic Saint-Loup :

- une **aire de lance**r sera réalisée au centre de l'actuelle piste d'athlétisme
- la **clôture** sera sécurisée

Sécurité

Estimation 2026 :
40 500 €

Radars pédagogiques

Acquisition de deux nouveaux dispositifs permettant :

- d'**inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbalise**r
- d'**améliorer la sécurité routière** et contribuer ainsi à diminuer la vitesse des automobilistes, notamment **aux abords des établissements scolaires**
- de réaliser des enregistrements permettant d'établir des statistiques de circulation

Signalisation routière

- **Rénovation de la signalisation horizontale :** comme chaque année un budget est réservé au traçage des passages piétons, stops, limitations de vitesses...

- **Acquisition de panneaux de signalisation routière :** l'acquisition de panneaux de signalisation permet de rester conforme à la réglementation et de remplacer ceux qui ont subi des dégradations dues à l'usure du temps ou aux automobilistes maladroits

Protection incendie

- **Comité Communal Feux de Forêt :** acquisition de matériel de surveillance et de première intervention : jumelles, cartographie, équipements de protection

- **Poteaux incendie :** poursuite du plan pluriannuel de renouvellement du parc de poteaux incendie

Écoles et jeunesse

Estimation 2026 :
166 640 €

Les prévisions 2026 sont destinées à assurer **la sécurité et le confort des élèves et des personnels, renouveler différents matériels mis à la disposition des enseignants.** Le **Conseil Municipal des Enfants** sera doté d'un budget, comme chaque année, pour mener à bien ses projets. Un **pumptrack** va être créé aux Avants pour finaliser le parc de jeu créé en 2025.

Écoles : aménagements de sécurité, matériel informatique et pédagogique

- Poursuite de la pose de **protections visuelles sur les clôtures :**
  - Ecole élémentaire : portail rue des Ecoles
  - Ecole maternelle : cour des petits
- Acquisition de **nouveaux ordinateurs** à destination des élèves pour les 2 écoles et d'un ordinateur portable pour la directrice de l'école maternelle
- Acquisition de **2 vidéoprojecteurs interactifs** à **Agnès Gelly**, **les 13 classes seront désormais équipées.** A **Fontanilles**, **3 nouveaux vidéoprojecteurs** seront installés, **6 classes seront ainsi dotées**
- Acquisition de **tabourets roulants** pour les ATSEM et les enseignants de Fontanilles

Confort dans les écoles et renouvellement d'équipements de la cuisine

- Installation de **brasseurs d'air dans la salle des enseignants** à Agnès Gelly
- Installation de **brises soleil orientables et de rideaux classe 4** à Agnès Gelly
- Réalisation d'une **étude thermique** sur l'école Agnès Gelly afin de de programmer des travaux de rénovation énergétique
- Acquisition d'une table et d'une armoire réfrigérées et d'un lave-vaisselle pour la cuisine

Conseil Municipal des enfants

Pour donner la possibilité aux jeunes élus d'appréhender la citoyenneté et la démocratie, le Conseil Municipal des Enfants bénéficiera en 2026 d'**un budget « comme les grands »**. Ce budget permettra de réaliser un projet que les jeunes élus auront choisi, après en avoir débattu.

Mazets enfants et Mazets ados

- Installation d'un système d'**accès par badge** au Mazet Enfants
- Remplacement du **tableau électrique** extérieur du Mazet ados
- Travaux d'aménagement et d'adaptation des **espaces extérieurs** du Mazet ados (plantations, mobilier...)

Réalisation d'un pumptrack aux Avants

Implanté au sein de la nouvelle aire de jeux, ce pumptrack (ou piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés) sera réservé aux jeunes enfants. Il permettra l'**apprentissage en toute sécurité** des déplacements sur un vélo de façon ludique.

Création d'un espace de jeux pour tout petits dans le parc de jeu de Garonne

Les 5 parcs de jeux de la commune sont **très fréquentés au quotidien et leur succès n'est plus à démontrer.** Le parc de jeu de Garonne sera équipé de modules supplémentaires à destination des plus jeunes (1 à 3 ans). Un module sera également remplacé au parc de jeu du plan du Cros.

Aménagement piéton

Un aménagement est prévu pour **sécuriser le déplacement piéton** rue des écoles entre le rond-point et le parking de Fontanilles.

Parc à vélos au collège

Implantation d'un parc à vélos **sécurisé** au niveau du collège Alain Savary.

Aménagements urbains et paysagers

Estimation 2026 :
571 560 €

Dans la continuité de la politique d'**embellissement et de sécurisation de l'espace urbain**, ce seront les quartiers du mas Philippe/Gouletier et de la Fabrerie qui bénéficieront d'une requalification. L'objectif principal est de valoriser la qualité des paysages tout en renforçant la sécurité des infrastructures.

Des aménagements structurants pour assurer les déplacements et la sécurité des usagers seront engagés dans plusieurs quartiers. L'une des priorités sera de renforcer l**e réseau de circulations douces.**

Comme chaque année, un **budget participatif** est prévu pour répondre aux besoins exprimés en réunions de quartier.

Études techniques préalables à l'enfouissement des réseaux et à la requalification de l'allée de l'ancienne gendarmerie

Objectif : engager les études d'assistance à maitrise d'ouvrage afin de définir les programmes des travaux et les enveloppes budgétaires en partenariat avec Hérault Energies.

Études techniques préalables à l'enfouissement des réseaux et à la requalification du chemin du Mas Philippe/Gouletier

Conclusions de la concertation réalisée avec les habitants du Mas Philippe/Gouletier :

- Conserver le gabarit actuel du chemin et entretenir la végétation existante
- Restaurer les murets qui bordent le chemin
- Traiter l'écoulement des eaux pluviales de surface
- Mettre en place une signalétique « Voie partagée » avec priorité donnée aux piétons
- Créer une liaison douce entre le Mas Philippe et le chemin du Mas d'Euzet

Aménagement d'un plateau traversant avenue des coteaux de Montferrand

Située au croisement de la rue de l'Occitanie et de l'Avenue des Coteaux de Montferrand, cette surélévation de la chaussée a vocation à :

- Modérer le comportement des usagers, pour assurer la sécurité des déplacements
- Obliger les conducteurs à respecter la limitation de vitesse, fixée à 30 km/h sur cet axe
- Sécuriser les entrées et sorties des riverains

Réfection et sécurisation de la voie douce vers les équipements de la fontaine romaine

Depuis le pont de la Grenouille et jusqu'à la montée de Pourols, cette trame piétonne et vélo sera sécurisée avec des séparateurs de voies adaptés à l'amélioration des conditions de circulation des usagers. Une signalétique spécifique à haute résistance sera réalisée en résine gravillonnée.

Circulation à double sens la RD26E – chemin de la Ville

2026 verra la mise en double sens de la RD26E – chemin de la Ville, dans sa portion comprise entre l'intersection de l'accès à la piscine intercommunale et le carrefour de la RD17/ RD26E.

L'étude de dimensionnement lancée en 2025 permettra de disposer d'éléments fonctionnels complémentaires afin de réaliser les travaux de **sécurisation du carrefour.**

Sécurisation de piétonniers

Parking de l'Ancienne Poste

- L'escalier permettant d'accéder à la fois au parking de l'ancienne Poste, au Mazet Enfants, à la Résidence du Jeantou ainsi qu'au Cami del Cérier sera totalement rénové

Parking de l'Impasse Abbé Allemand

- L'escalier situé au niveau du parking de la Mairie et de la Maison Paroissiale fera l'objet d'une mise aux normes

Programme voirie quartier des Avants

Avenue des Romarins

- **Rénovation de la chaussée** sur la partie haute de l'avenue depuis l'intersection avec la Rue des Erables jusqu'à la rue de l'Aspic, soit près de 300 mètres de voirie
- Pour rappel, la partie basse de l'avenue avait été réalisée en 2023 et l'éclairage public totalement remplacé en 2024

Garde-corps chemin piétonnier avenue de Montpellier

Réalisation d'un garde-corps sécurisé entre le rond-point de la Gendarmerie et le Cami del Blagaïre

L'objectif est de répondre aux normes en la matière pour sécuriser les personnes. Les travaux consisteront à déposer l'actuel garde-corps et à implanter un nouveau mobilier thermolaqué avec remplissage en barreau sur une longueur de 180 mètres linéaires.

Aménagement piétonnier chemin de la Ville

Un aménagement va être réalisé sur le chemin de la Ville dans sa partie située entre la rue de la Fabrique et le carrefour du Magasin Rougé.
Ces travaux permettront de terminer le cheminement doux du chemin de la Ville.
Ce cheminement sera végétalisé.

Aménagements urbains

Chemin du Cros et avenue Louis Cancel

Réalisation de chicanes en bois afin de sécuriser les sorties du Carré et de la Pierre plantée.

Complexe sportif des Champs Noirs

Acquisition et installation de nouveaux bancs pour offrir aux parents des lieux de pause et de rencontre.

Réunions de quartier

Temps d'échanges de proximité qui contribue directement à la démocratie participative.

Chaque année, un budget est consacré à la réalisation de travaux d'investissement et d'aménagements urbains de nature à répondre aux besoins exprimés lors de ces rencontres. Les travaux de plus grande ampleur sont réalisés l'année suivante.

Valorisation du patrimoine

Des **sites historiques de notre patrimoine** seront sécurisés et mis en valeur. Un nouveau chantier de conservation s'ouvrira.

Estimation 2026 :
36 100 €

Rénovation de l'Eglise Saint Raphaël

- L'étude de diagnostic réalisée en 2025 en partenariat avec Hérault Ingénierie a permis de définir les besoins
- L'année 2026 sera consacrée à la mission de relevés topographiques du bâtiment et à l'élaboration de dossiers pour le financement des travaux avec la Fondation du Patrimoine

FONDATION DU PATRIMOINE

Sécurisation, entretien et valorisation du site du Lébous

- Pose d'une nouvelle clôture et d'un portail
- Entretien des espaces boisés : travaux de débroussaillement OLD (obligations légales de débroussaillement) et PPRIF (plan de prévention des risques d'incendies de forêts)
- Valorisation du patrimoine historique : implantation d'un panneau informatif et pédagogique et organisation de visites

Culture

Estimation 2026 :
827 490 €

Comme nous nous y étions engagés, l'année 2026 sera consacrée au choix de l'équipe de maitrise d'œuvre et au marché de travaux de la **salle de spectacle** pour un démarrage des aménagements en fin d'année. Situé au cœur du complexe sportif et culturel du Galion, ce projet, au rayonnement intercommunal, sera un lieu d'accueil privilégié pour des spectacles, du cinéma, du théâtre, de la danse ou du chant.

Salle de spectacle

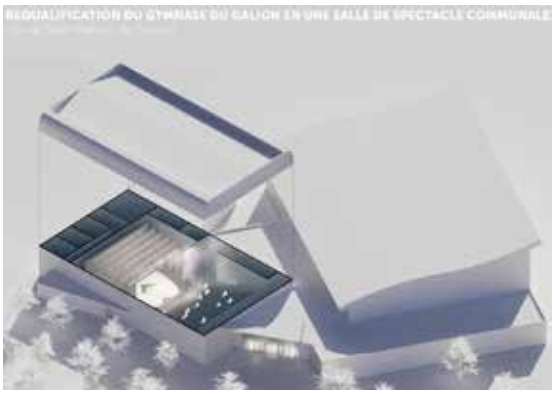

Plans issus de l'étude de faisabilité de la salle de spectacle

Equipements culturels

- **Lecture pour tous :** installation de **boîtes à livres « à Auteur d'enfants »** dans tous les parcs de jeux
- **Maison d'Emma :** un **éclairage extérieur** sera mis en place afin de permettre la tenue d'événements en soirée dans les jardins de la Maison d'Emma
- **Maison des associations :** travaux de **rénovation de la salle d'activités** (peinture, éclairages, dalles de plafond)

Activité économique et commerces

Estimation 2026 :
2 635 638 €

Le commerce de proximité et le stationnement sont essentiels pour maintenir le dynamisme et l'attractivité du cœur de village. Les **halles gourmandes**, marché du quotidien, vont diversifier et enrichir l'offre. Les producteurs et artisans locaux seront mis en en avant. Elles exerceront une attractivité bénéfique pour tous. **Le parking Bastet et le parking des halles** vont créer près de 60 places gratuites qui bénéficieront à tous les clients des commerces de l'avenue.

Construction de Halles Gourmandes, d'un plateau de bureaux et aménagement d'un parking

- Les travaux de bâtiment vont se poursuivre tout au long de l'année 2026
- Les aménagements extérieurs, accès, parkings et espaces végétalisés démarreront en 2026

Aménagement d'un parking au rond-point des anciens combattants

En 2021, la commune a acheté la grange Bastet pour y aménager un parking. Les esquisses ont été réalisées en 2024. Les travaux sont programmés pour 2026 afin de répondre à la demande des commerçants et des riverains et proposer des stationnements aux usagers du réseau de transports en commun. Il est prévu :

- **23 nouvelles places** de stationnement gratuites
- Un revêtement drainant et la réutilisation des pierres de la bâtisse
- Installation d'une **borne de recharge** pour les véhicules électriques
- Implantation d'un **local à vélo sécurisé**

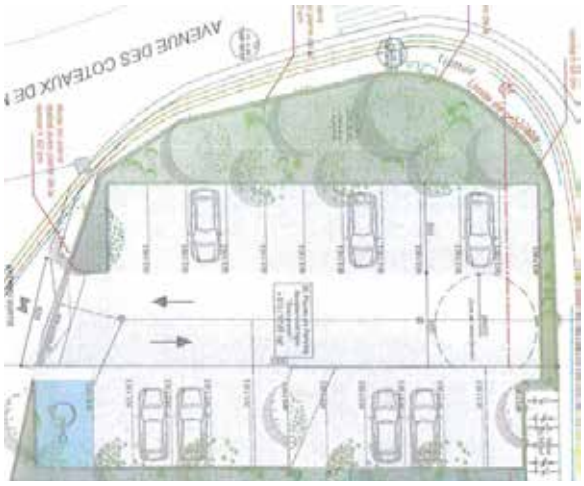

Équipements techniques municipaux et aménagements des bâtiments

Estimation 2026 : 312 300 €

Comme chaque année, dans l'optique d'améliorer les **conditions de travail**, le budget 2026 prévoit des moyens financiers pour le remplacement de matériels et mobilier. Des travaux d'amélioration de bâtiments associatifs sont prévus ainsi que l'acquisition de foncier.

Acuisition foncière en vue de l'extension du cimetière de Saint Mathieu

Le cimetière de Saint Mathieu a atteint sa capacité maximale, de nouvelles concessions doivent être créées.

La commune va faire **l'acquisition d'un terrain de 6 220 m²** à cet effet aux abords du cimetière en vue de son extension.

Projet d'extension du club senior

L'association des TamaLoup du Pic, qui connait une forte croissance de ses adhérents, a besoin de locaux supplémentaires pour mener ses nombreuses activités. En 2026, ce projet sera étudié.

Équipements pour les festivités

- Acquisition de mange-debout et d'un chariot pour la **Salle des Familles**
- Installation d'un second **compteur** sur le secteur Garonne pour sécuriser les manifestations communales et associatives : fête de la musique, fête locale, fête des écoles...
- Acquisition d'**illuminations de Noël**

Renouvellement du matériel à destination du personnel communal

- Renouvellement de **matériel informatique**
- Acquisition de nouveau matériel ainsi que divers **outillages** permettant de répondre aux besoins spécifiques des agents des services techniques
- Remplacement du **camion polybenne** et du **véhicule de nettoyage voirie**

La capacité d'autofinancement

La capacité prévisionnelle d'autofinancement nette s'élèvera en 2026 à 829 070 €.

La dette

Au 1er janvier 2026, la dette est composée de 10 emprunts pour un capital restant dû de 2 254 479 €.

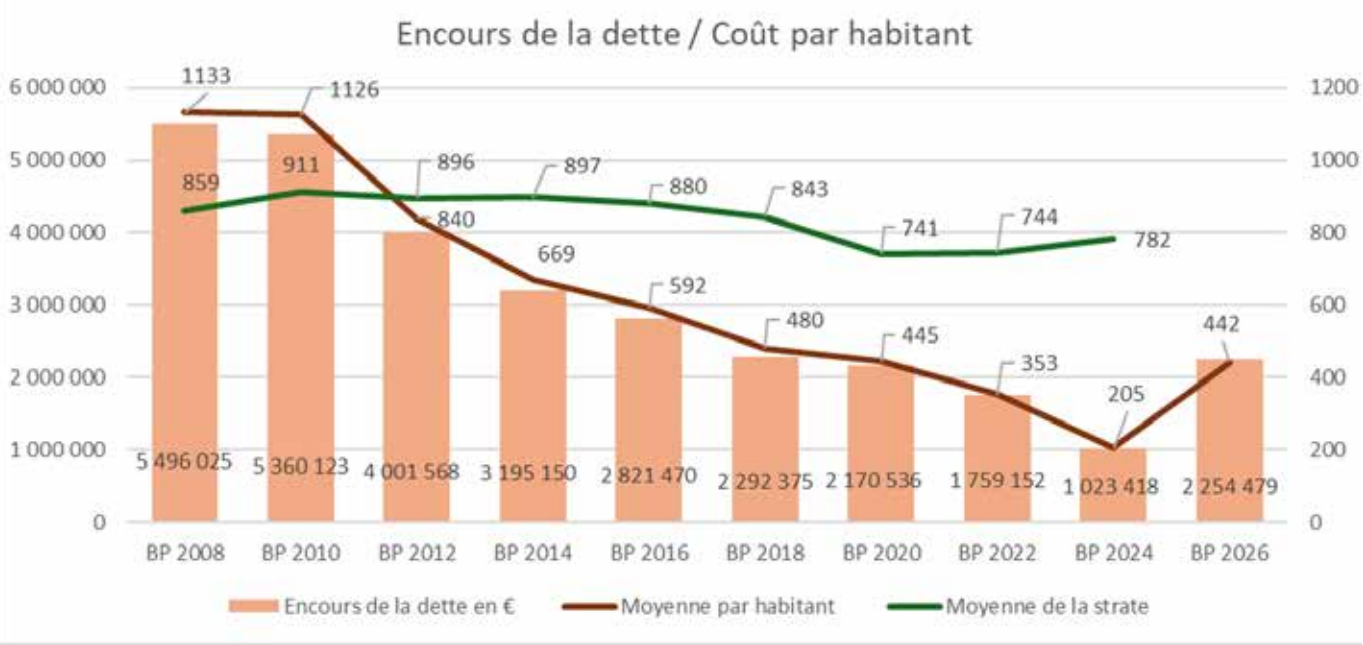

CONCLUSION

Les orientations budgétaires 2026, qui s'équilibrent à **plus de 13,5 millions d'euros**, s'inscrivent dans un contexte qui pour la seconde année consécutive reste particulièrement « hostile » pour les budgets et les ressources des collectivités.

Le choix de la commune, malgré cette réalité, est de maintenir un **budget qui répond aux besoins exprimés et qui permet de poursuivre les marchés engagés.**

Les orientations budgétaires que nous proposons pour l'année 2026 s'appuient sur 3 grands axes :

- Finaliser la réalisation du gymnase et des halles gourmandes ;
- Répondre aux besoins d'aménagements de sécurité et respecter les engagements pris ;
- Maintenir la capacité de la commune à investir par une gestion saine.

Restauration scolaire : enjeux et perspectives pour le prochain marché

Le service de restauration collective municipale mis en œuvre au sein des écoles maternelle et élémentaire répond à plusieurs **enjeux primordiaux :**

- **Santé publique** : présenter une offre alimentaire respectant les recommandations nutritionnelles en vigueur et jouant un rôle essentiel dans la lutte contre l'obésité.
- **Enjeux éducatifs** : l'apprentissage au goût et la connaissance des produits contribuent à construire de futurs consommateurs avertis.
- **Justice sociale** : favoriser l'accès de tous les enfants à une alimentation équilibrée, diversifiée, et en quantité suffisante.
- **Enjeux de développement** : en faisant intervenir des produits locaux, la restauration publique territoriale participe au développement et à la dynamique du tissu local.
- **Enjeux environnementaux** liés notamment à la loi sur « l'équilibre des relations entre le secteur agricole et alimentaire » (dite loi Egalim), et pour lesquels la collectivité porte également une attention particulière (lutte contre le gaspillage alimentaire, suppression des contenants et ustensiles en plastique).

L'atteinte de ces **objectifs** repose sur un travail partenarial associant l'ensemble des acteurs concernés.

À commencer par le prestataire en charge de la restauration scolaire qui élabore **quotidiennement** les repas dans la cuisine située au sein de l'école élémentaire Agnès Gelly.

Une « **commission menus** » est par ailleurs organisée par la commune quatre fois par an en présence d'une **diététicienne** et de **parents d'élèves** afin d'étudier périodiquement les menus.

Enfin, dans la perspective du **renouvellement** de l'actuel marché de restauration qui prendra fin le 30 août prochain, les parents d'élèves ont été invités à répondre à un **questionnaire en ligne** du 19 décembre au 18 janvier. Cette démarche visait à recueillir leurs **besoins** en termes de restauration scolaire.

Les **enfants** ont eux-aussi **participé** à cette réflexion au moyen de petites enquêtes ludiques adaptées à leur âge et proposées par les animateurs sur les temps de pause méridienne.

L'ensemble de ces contributions servira à « alimenter » le **prochain marché** restauration scolaire au plus proche des **attentes** des familles et des enfants.

À l'école Agnès Gelly, une année entière dédiée à l'arbre

Cette année, toutes les classes de l'école ont choisi de se rassembler autour d'un thème fédérateur, poétique et profondément ancré dans notre territoire : l'arbre. Un fil conducteur riche, qui permet d'explorer une multitude de disciplines tout en sensibilisant les élèves à la nature qui les entoure.

Un thème, mille apprentissages

L'arbre devient tour à tour personnage de littérature, objet d'étude scientifique, source d'inspiration artistique ou encore support d'expression poétique.
Les élèves travaillent ainsi la **littérature**, les **sciences**, les **arts visuels**, la **danse** et le **chant**, la **poésie** et **l'écriture**, mais aussi les **valeurs de la République**, à travers des projets collectifs et solidaires.
Ce thème commun crée une dynamique d'école, où chaque classe apporte sa sensibilité et ses découvertes.

Deux arbres plantés sous les yeux des enfants

À la suite des travaux réalisés dans la cour, l'équipe enseignante a sollicité la commune afin d'offrir aux enfants un moment pédagogique rare : **planter deux arbres en direct**, racines visibles, pour comprendre concrètement comment naît un arbre dans le sol.
Grâce à cette collaboration, deux essences ont été plantées :

- **un camphrier**, offert par l'entreprise **Angle Vert Paysage** (Baillargues).
- **un paulownia**, offert par la commune.

Un geste symbolique et éducatif, qui ancre encore davantage le lien entre l'école et son environnement.

Des interventions passionnantes avec l'association La Régal'arbre

Pour prolonger cette immersion, l'école accueillera prochainement **M. Brilland**, de l'association **La Régal'arbre**, pour plusieurs ateliers autour du végétal :

- **chaque élève** plantera un **jeune plant** et repartira avec son pot à la maison,
- une **démonstration** de **voltige arboricole** et d'élagage aura lieu dans la cour,
- les classes réaliseront également **un herbier**, pour apprendre à reconnaître et préserver les espèces locales.

Ces moments promettent d'être aussi instructifs que spectaculaires.

Rendez-vous le mardi 9 juin

Les familles seront invitées à l'école pour découvrir la restitution de toutes ces actions. Expositions, créations, photos, textes… Les élèves auront à cœur de partager leurs apprentissages et leur regard sur ce thème qui les a accompagnés toute l'année.

Un kiosque conçu sur mesure et 100 % réalisé par les services municipaux

Le nouveau kiosque, installé récemment dans les jardins de la Médiathèque Jean Arnal, est le fruit d'un véritable **travail d'équipe** au sein des services municipaux.

Inspirée d'une photographie repérée sur Internet, la structure a été entièrement repensée et adaptée afin de répondre aux **besoins exprimés**, notamment en ce qui concerne le nombre d'assises.

La conception et la fabrication ont été assurées par **Frédéric Bonnet**, agent des services techniques, dont le **savoir-faire** a permis de transformer une simple idée en un **aménagement convivial et harmonieux.**

Plusieurs agents municipaux ont également contribué au projet, en particulier pour la **mise en peinture** et l'**installation sur site**, démontrant une fois encore la qualité du **travail collectif** mené au quotidien.

Dans une démarche de **réemploi** chère à la commune, les assises des bancs ont été réalisées à partir de **madriers récupérés.** Ces pièces de bois proviennent des cales de transport utilisées pour la charpente du nouveau gymnase.

Leur **seconde vie** au sein du kiosque illustre parfaitement la volonté municipale de privilégier des **solutions durables,** ingénieuses et respectueuses de l'environnement.

Halles gourmandes - communication officielle

Par ordonnance n°2509108 du 8 janvier 2026, la Juge des référés du Tribunal Administratif de Montpellier a mis fin à la suspension de l'arrêté municipal n°PC 034 276 25 00006 (autrement dit le permis des Halles Gourmandes) prononcée par l'ordonnance n°2507400 du 20 novembre 2025.

Les travaux de construction des halles gourmandes ont pu redémarrer.

Cette décision de justice, celle des tribunaux et non des réseaux sociaux, intervient à la suite de l'audience qui s'est tenue le 6 janvier 2026 au cours de laquelle la commune, à l'appui de pièces complémentaires détaillées, a fait valoir le droit, simplement, en toute transparence et objectivité.

Pour rappel, et comme cela avait été déjà précisé dans le communiqué officiel de la commune du 21 novembre 2025, cette nouvelle décision de justice ne retient aucun des autres moyens soulevés par les propriétaires de la maison voisine, à savoir :

- Incompétence du signataire de l'acte : **Non retenu par la juridiction**
- Incomplétude du dossier : **Non retenu par la juridiction**
- Insuffisance, incohérence, troncage et fausseté des pièces jointes au dossier : **Non retenu par la juridiction**
- Détournement de pouvoir : **Non retenu par la juridiction**
- Pollution et nuisances sonores pour le voisinage : **Non retenu par la juridiction**
- Pollution et nuisances olfactives : **Non retenu par la juridiction**
- Pollution et nuisances visuelles : **Non retenu par la juridiction**
- Pollution, dégagement de chaleur : **Non retenu par la juridiction**
- Absence de prise en compte de l'environnement existant : **Non retenu par la juridiction**

La Boutique éphémère

Prochaine session

Collecte et vente
du 16 au 21 février
Lundi et mardi de 14h à 17h30
Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
Nouveau ! Samedi de 9h30 à 12h30
Parking du parc du Plan du Cros
(entre les Paniers Solidaires et la passerelle du Mazet Enfants)

Ateliers de votre CCAS, il est encore possible de vous inscrire !

Le Centre Communal d'Action Sociale finance des ateliers gratuits ou à moindre coût aux Tréviésois, sans conditions de ressources. Ces animations sont dispensées jusqu'en juin 2026 (hors vacances scolaires). Pour vous inscrire ou plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos partenaires directement.

Aide et assistance aux devoirs

Ateliers ouverts aux écoliers et collégiens, en partenariat avec Réussite Coaching.

+ d'infos : **Thomas Henno au 06 26 91 10 04 ou thomas.henno@reussite-coaching.com**

Mémoire et loisirs créatifs

Ateliers pour les 65 ans et plus, mêlant activités ludiques, physiques et créatives pour favoriser lien social et stimulation cognitive.

> **Le mercredi de 10h à 11h30 ou de 14h30 à 16h30**

+ d'infos : **Muriel Mangel au 06 22 05 44 61 ou atoutage.mangel@orange.fr**

Diététique et nutrition

Ateliers nutrition ouverts à tous, avec conseils et expériences interactives.

> **Le jeudi de 10h30 à 11h30 ou de 18h30 à 19h30 - 225 chemin des Vignes**

+ d'infos : **Corinne Ducassou au 06 67 97 46 22 ou corinnediet@gmail.com**

Sophrologie

Ateliers bien-être (stress, émotions, confiance) ouverts en priorité aux Tréviésois dès 14 ans.

> **Le jeudi de 18h30 à 19h30 ou**
> **Le vendredi de 11h à 12h**

+ d'infos : **Laëtitia Mouzon au 07 49 84 11 17 ou desracinesetdesciels@laposte.net**

Le TAD arrive sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup

À partir du 18 février 2026, le service de transport à la demande (TAD) est mis en place sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup. Les réservations ouvrent dès le 16 février.

Qu'est-ce que le transport à la demande (TAD) ?

Le transport à la demande est une solution de mobilité adaptée aux **zones rurales ou périurbaines.** Il permet aux usagers de se déplacer, sur réservation, pour répondre à des besoins ponctuels.

La **Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL)** a sollicité une **délégation de compétence auprès de la Région Occitanie** afin d'organiser ce service sur son territoire. Le TAD vient **compléter l'offre existante des lignes régulières liO Hérault Transport.**

Le service sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup

Le transport à la demande propose des trajets vers les bourgs-centres de :

- Saint Mathieu de Tréviers
- Saint-Gély-du-Fesc
- Saint-Martin-de-Londres

Jours de circulation : mercredis et samedis
Fréquence : 2 allers-retours par semaine

Le TAD a pour vocation de proposer **le trajet le plus rapide possible** entre les communes et l'un de ces bourgs-centres, afin de faciliter l'accès aux **services, commerces et équipements.**

Qui peut utiliser le service ?

Le service est ouvert à tous, **habitants comme visiteurs** du territoire. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés.
Les jeunes peuvent par exemple l'emprunter pour se rendre à des activités culturelles ou sportives, aller à l'auto-école ou voir des amis, les personnes le bras dans le plâtre pour aller faire des courses…
Les véhicules sont adaptés au transport des personnes à mobilité réduite.

Comment réserver votre trajet ?

Contactez la centrale de réservation au 0 805 60 81 00 (appel gratuit), du lundi au vendredi, de 8h à 17h, au plus tard à 16h la veille de votre déplacement.

Achat du ticket

Achetez votre ticket TAD directement auprès du conducteur, lors de la montée dans le véhicule.

Tarifs

2 € le trajet, soit 4 € l'aller-retour

+ d'infos :
https://grandpicsaintloup.fr/actualite/tad-pic-st-loup

Intercommunalité :
Grand Pic Saint-Loup, le saviez-vous ?

Budget 2026 du Grand Pic Saint-Loup

Le vote du budget 2026 s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par la perspective des élections municipales à venir et la recomposition du conseil communautaire au printemps 2026. Ce budget 2026 est le dernier de ce mandat et s'inscrit dans une logique de continuité visant à finaliser les projets engagés, sans ouvrir de nouvelles actions majeures non prévues initialement. Ceci permettra également de respecter la prospective financière élaborée lors du projet de territoire.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **20,7 M€ pour 2026** et sont notamment constituées :

Des opérations en cours ou à venir hors projet de territoire pour 12 M€ :

- Construction d'un nouveau pôle technique sur la commune de Saint Mathieu de Tréviers : **4,6 M€**
- Maîtrise d'œuvre de la crèche intercommunale sur la commune d'Assas : **0,2 M€**
- Travaux de voirie intercommunale et dans les ZAE : **0,2 M€**

Des opérations liées au projet de territoire pour 3,5 M€ :

- Travaux de la halle du verre : **360 K€**
- Frais d'étude sur le site du Château de Montferrand : **50 K€**
- Travaux de sécurisation et de réhabilitation de la bergerie et du chai situés sur la commune des Matelles : **0,8 M€**
- Travaux et études pour le pôle des Métiers d'art : **2,5 M€**

Des investissements courants d'environ 4 M€ :

- Fonds de concours versés aux communes pour **1,2 M€**
- Subventions pour la création de logements abordables pour les communes ou bailleurs : **225 K€**
- Équipements du centre technique comme les bennes et les bacs de collecte : **0,5 M€**
- Travaux de la station de transfert : **1,3 M€**
- Travaux pour la rénovation des déchetteries à hauteur de **0,6 M€**
- Le groupement de commande voirie : **200 K€**
- Une enveloppe dédiée à l'acquisition de réserves foncières pour le développement économique du territoire : **400 K€**
- Des travaux dans les 5 crèches intercommunales : **0,3 M€**

Expression Politique / Conseil municipal

EXPRESSION LIBRE
« Nouveaux Défis Saint Mathieu de Tréviers »

Saviez-vous que seulement 34 contributions ont été recueillies lors de l'enquête publique sur le projet du Solan, dont 14 défavorables ? C'est dérisoire pour un village de 4900 habitants face à un projet qui augmentera la population de 20% en 10 ans. En comparaison, plus de 200 foyers ont répondu à notre enquête citoyenne. Cette mobilisation traduit une attente forte : après trois mandats de décisions sans concertation, les Tréviésois.e.s veulent être écoutés. Nos rencontres citoyennes de janvier l'ont confirmé. Urbanisme, mobilités, écoles, jeunesse, cadre de vie : les échanges ont été riches et exigeants. À partir de vos contributions, la liste Retrouvons-nous conduite par Isabelle Poulain porte des engagements clairs :

- Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur du mandat,
- Freiner l'urbanisation et développer les services essentiels,
- Désengorger et sécuriser la D17,
- Créer un véritable cœur de village,
- Vous associer vraiment à la construction de l'avenir du village.

www.smt-retrouvons-nous.fr

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE
« Saint Mathieu de Tréviers Naturellement »

Gardons le cap
Des chantiers majeurs pour la commune sont engagés et nous devons honorer les marchés signés, payer les entreprises.

En responsabilité et jusqu'à la fin de ce mandat nous travaillerons pour tous les habitants de notre village. Nous proposerons dans les jours et les semaines à venir un budget, qui sera précédé d'un débat d'orientations budgétaires ouvert à la discussion et transparent. Il sera fidèle à nos engagements de 2020.

Par ces actes forts, le groupe majoritaire agit avec détermination et sens du devoir. Ne pas faire preuve d'attentisme, c'est agir pour l'intérêt collectif à l'opposé des pitoyables calculs électoraux que donnent nos parlementaires, le gouvernement et bien d'autres...

Nous faisons nôtre, la citation d'Antoine de Saint-Exupéry, « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ».

Comité des Fêtes et Club Taurin : 20 ans d'alliance au service de la fête

Depuis vingt ans, le Comité des Fêtes et le Club Taurin œuvrent main dans la main pour proposer aux habitants de la commune des rendez-vous festifs et taurins devenus incontournables. Cette collaboration, constante malgré les changements de bureaux et de présidents, a permis à la fête locale de s'imposer comme l'une des références du nord montpelliérain, tandis que le Club Taurin a pris une place reconnue dans le monde de la bouvine.

L'année 2025 a été marquée par deux nouveautés du Comité : la première année de présidence d'**Hugo Martinez** et le lancement de la **soirée à Saint Mathieu** en avril, un succès qui sera reconduit en 2026. La **journée pédagogique taurine** avec les classes d'Agnès Gelly a également rencontré un bel engouement.

La **fête locale**, légèrement perturbée par la pluie du jeudi, a confirmé la solidité de l'organisation, même si les deux associations souhaitent désormais renouveler le programme afin de toucher encore davantage de Tréviésois. L'édition 2026 marquera d'ailleurs les **20 ans** du déménagement de la **fête** du Galion à la place **Garonne**, avec une programmation déjà annoncée comme particulièrement ambitieuse.

Une soirée estivale début août s'installe durablement comme un moment convivial de la saison.

La **fête des vendanges**, amputée d'une journée par la pluie, a contraint le Club Taurin à annuler pour la deuxième année consécutive son **Trophée de la Ville – Souvenir Bruno Bourrier**, mais la journée du dimanche et le taureau-paille ont permis de sauver l'événement avec succès.

Pour 2026, les préparatifs avancent activement. Le Comité est serein, tandis que le Club Taurin doit composer avec les difficultés d'assurance touchant toute la région et avec la crise sanitaire liée à la dermatose nodulaire contagieuse, qui

bloque temporairement le transport des taureaux. Malgré ces obstacles, les deux associations préparent une année riche :

> Célébration des **20 ans de la fête** sur la place Garonne début juillet ;

> **Grande journée** de printemps le **25 avril**, avec pour la première fois une étape du **Trophée taurin Montpellier Méditerranée Métropole** dans nos arènes, suivie de la soirée du Comité dans les rues de Saint Mathieu ;

> **22e Trophée de la Ville** en septembre.

Les assemblées générales marqueront le lancement officiel de la saison 2026 :

> Club Taurin : vendredi 20/02 à 19h, brasserie l'Hadrien, avec projection du film du baptême des arènes Claude Saumade et du passage du double Biou d'Or Tristan en 2006.

> Comité des Fêtes : samedi 21/02 à 11h, brasserie Le Crin-Blanc, avec présentation détaillée des festivités 2026.

Le comité et le club taurin ont besoin de vous !

Pour perpétuer la fête et ces belles traditions, les bénévoles sont indispensables !

N'hésitez pas à contacter les deux associations :
> Comité des fêtes : comite.smdt@gmail.com
> Club taurin le Saint-Loup : laurentbourrier@hotmail.fr

Gâteaux des rois du club des TamaLoup du Pic

Myriam Mary-Plej, présidente du Club Les TamaLoup du Pic, a chaleureusement remercié les membres de l'association présents mardi 13 janvier pour partager la galette lors d'un moment placé sous le signe de la convivialité et du plaisir d'être ensemble.
Elle a salué la présence, la bonne humeur et l'engagement de chacun, qui font vivre le club au quotidien. Ce temps d'échanges et de rires a permis de bien débuter l'année autour d'une part de galette et d'un verre de cidre. Un grand merci également aux membres du conseil d'administration pour leur investissement dans l'organisation de cette journée.

+ d'infos : dupicsaintloup.clubsenior@sfr.fr

L'actualité des associations sportives

Judo Club Saint Mathieu : une fin d'année avec brio !

L'année 2025 s'est terminée avec brio pour les jeunes benjamins et minimes du club. En effet, la sélection des benjamins pour le Critérium Département se déroulait à Mèze le samedi 13 décembre dernier. Seuls les 6 premiers au terme des deux rencontres en district ont pu se qualifier.
Mathis Cailleau, benjamin 1re année, a brillamment honoré les couleurs de son club en terminant médaille d'argent lors de la première rencontre et médaille d'or dans la catégorie des moins de 30 kgs. Son parcours a été parfait sous le coaching de son professeur Pascal Rio, enchaînant 5 nettes victoires remportées par Ippon ou Wazari. Les minimes étaient représentés par Eden Frede, Yemi Daré et Alban Teissedre dans 3 catégories différentes. Après d'âpres combats, seul Yemi a pu se qualifier pour le tableau final dans la catégorie des moins de 42 kgs. Malheureusement, Yemi n'a pas pu exprimer son judo technique en demi-finale, et a laissé trop l'initiative à son adversaire. Un peu désabusé de sa contre-performance, il a su rebondir pour gagner le combat suivant et décrocher une médaille de bronze au Critérium Départemental Minime.
Mathis et Yemi ont été au rendez-vous à Béziers le 24 janvier pour défendre avec vigueur et combativité le Judo Club Saint Mathieu. Les résultats seront à suivre dans le prochain Guetteur !
Le soir même, s'est déroulée la traditionnelle Cérémonie du Kagami-Biraki, où ont été remis les diplômes des nouveaux gradés du Club : Jean Meloux et Pierre-Yves Urvoy, ceintures noires 1er dan, et Eric Carbones, ceinture noire 2e dan.

+ d'infos :
judo34270@gmail.com

Atelier escrime au sabre laser

L'Aïkido club de Saint Mathieu de Tréviers propose un atelier « Sabre Laser » pendant les vacances de février. Techniques, chorégraphies et introduction à la philosophie pacifiste du clan Koyama sont au programme. Les sabres utilisés seront des sabres d'entraînement. Les jeunes possédant un sabre laser sont autorisés à l'apporter pour la séance.

> **Vendredi 27/02** de 15h30 à 17h
> De 9 ans à 15/16 ans
> 10 € / Pré-inscription obligatoire
> Tenue conseillée : kimono, déguisement de « Jedi » ou tenue ample
> Dojo F. Mitterrand, avenue des Coteaux de Montferrand

+ d'infos : 06 70 19 03 97

Equipe seniors de l'ASSMT, une année marquante !

Entre retours aux sources et exploits sportifs, les joueurs seniors de l'ASSMT portent haut les couleurs du village comme rarement auparavant.
Si les résultats sont au rendez-vous, c'est avant tout grâce à une aventure humaine remarquable. Cette année, le vestiaire a retrouvé une âme quasi 100% locale. De nombreux joueurs, enfants du village formés sur les terres tréviésoises, ont fait le choix du cœur en revenant aux sources. Ce retour des « anciens » apporte une solidarité et une ferveur pas vues depuis longtemps. Jouer pour son clocher change tout, et cela se voit sur le terrain !

Le championnat 2026

L'objectif principal de la saison reste clair : la montée en D3. Et pour l'instant, les joueurs réalisent un parcours de haut vol. En effet, l'équipe trône fièrement à la première place du classement. Solidité défensive, efficacité offensive et surtout un mental d'acier permettent d'envisager la suite de la compétition avec ambition.

Un parcours historique en coupe départementale

Si le championnat est la priorité, c'est en Coupe de l'Hérault que les joueurs font vibrer tout le village avec un parcours tout simplement historique. Rien ne semble arrêter les « petits » face aux « plus grands ». Pour rappel voici leur parcours :

- Marsillargues (même niveau) a été écarté avec sérieux.
- Fabrègues, évoluant pourtant 6 divisions au-dessus, est tombé face aux Tréviésois.
- En 1/16e, c'est Saint Thibéry (+3 divisions) qui a dû s'incliner.
- Le dernier exploit contre Saint André de Sangonis, club de R2 a propulsé l'équipe en 1/4 de finale de la coupe, exploit historique.

Le staff

Si l'équipe brille sur le terrain, c'est aussi grâce à la structure et à la passion de ceux qui l'encadrent. À la tête du groupe, l'entraîneur principal Mathis Ferrari gère l'aspect tactique et projet de jeu, épaulé avec précision par Maxime Dewost, son entraîneur adjoint. Dans l'ombre mais tout aussi essentiels, Marc Malmejean et Mohamed Bahamou assurent le rôle de dirigeants. Ce quatuor complémentaire a su créer un environnement structuré et familial, indispensable pour fédérer les joueurs autour de cet objectif de montée et orchestrer les récents exploits.

Le mot du coach

« Je ressens une immense fierté aujourd'hui, non seulement pour nos résultats, mais surtout pour l'état d'esprit qui règne dans ce groupe. Ma priorité était d'insuffler ce « retour aux sources » et de retrouver l'identité de notre club et surtout de notre village. Voir autant de jeunes de Tréviers porter à nouveau ce maillot avec autant de cœur est notre première victoire.
Nous réalisons de très belles choses pour le moment, c'est indéniable. Cependant, il faut savoir relativiser au vu de la réalité du niveau dans lequel nous évoluons et garder les pieds sur terre. Quoiqu'il arrive nous savons que le chemin est encore très long.
Notre parcours en coupe est une magnifique bouffée d'oxygène pour tout le groupe et le club, un bonus historique dont il faut profiter pleinement. Mais ne nous trompons pas de combat : ces exploits ne doivent pas nous détourner de notre objectif clair et prioritaire, celui pour lequel nous travaillons chaque semaine : la montée en division supérieure. »

+ d'infos : assmt34270@gmail.com

Cérémonie des vœux à la population

Dernière cérémonie des vœux du mandat actuel, celle-ci s'est déroulée pour la seconde année consécutive à la Salle des Familles, le samedi 17 janvier 2026.

La pluie n'a pas entamé la motivation des Tréviésois, venus nombreux assister à la cérémonie au cours de laquelle Monsieur le Maire, entouré des élus du CME, du Conseil municipal et du Grand Pic Saint-Loup, a adressé ses vœux à la population.

Cette cérémonie fut pour l'édile l'occasion d'adresser ses remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale qui œuvre quotidiennement à ses côtés, ainsi qu'à l'administration communale dirigée par Laurent Chalvidan, directeur général des services. Il a également salué l'engagement des agents municipaux et du Conseil municipal des enfants.

Le maire a tenu à associer à ces remerciements Michèle Lernout, sa binôme au conseil départemental, Françoise Matheron, conseillère régionale, ainsi que de nombreux maires de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup. Il a aussi rendu hommage aux forces vives du territoire : pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, gendarmerie, Comité Communal des Feux de Forêt, chefs d'entreprise, artisans et commerçants, qui contribuent tous à la vitalité de la commune.

Un moment d'émotion a marqué son discours lorsqu'il a souhaité rendre hommage à Gérard Perronne, papa de Palma, récemment disparu : « *Un ancien employé de mairie polyvalent, ils étaient peu nombreux à l'époque* », a-t-il rappelé avec gratitude.

Le premier magistrat a ensuite partagé un message plus personnel : « *Quand j'étais tout jeune, je ne me voyais pas habiter un autre village, tant j'aime Saint Mathieu de Tréviers par-dessus tout. Plus tard, j'ai pris des responsabilités associatives avant d'être élu. À ce jour, nous avons passé le cap des 5 000 habitants. Je vous et nous souhaite une bonne santé pour aborder, de façon apaisée, cette nouvelle année 2026.* » ■

Saint Mathieu de Tréviers et ses églises : le long chemin vers la Paix

Discours d'au-revoir du maire Eugène Saumade à l'abbé Guy.

Par Alain GIBAUD
Conseiller municipal délégué à la Valorisation du Patrimoine

Très tôt, depuis la réunion des deux villages de Saint-Mathieu et Tréviers en paroisse, puis en commune, le fait que ces deux entités, qui ne s'appréciaient guère, possèdent chacune leur propre église a été source de problèmes inextricables.

Rappelons tout d'abord, pour ceux qui risqueraient de s'emmêler dans les « saint », que nous avons donc l'église Saint-Raphaël à Saint-Mathieu (village du haut) et l'église Saint-Martin à Tréviers (village du bas), Saint-Raphaël étant depuis longtemps une annexe de Saint-Martin où l'on célèbre l'unique messe de la semaine.

En 1832, la population de Saint-Mathieu demande qu'une seconde messe soit célébrée dans leur chapelle les dimanches et jours de fête. « *La chapelle est dans un état décent ; tout le monde peut y tenir ; Saint-Martin est à une demi-heure de marche* » et le pire du pire : il faut savoir que ce sont les habitants de Saint-Mathieu qui rétribuent ce curé qui, quand il va dire une deuxième messe, préfère aller la dire à Sainte-Croix ! On menace donc de priver le curé de son traitement s'il va exercer dans une autre commune et on demande l'érection de Saint-Raphaël en chapelle vicariale qui bénéficierait d'un desservant.

En 1838, les familles de Saint-Mathieu se regroupent pour acheter Saint-Raphaël qui devient véritablement « leur » chapelle.

En 1856, Saint-Raphaël est reconstruite et agrandie et, à partir de cette date, le curé vient enfin y dire une messe le dimanche.

Vers 1866, du progrès : l'évêque accorde un curé à Saint-Raphaël pour une messe le dimanche et jours de fête.

En 1872, la situation semble être revenue au point de départ puisqu'au conseil municipal, dominé par les conseillers de Saint-Mathieu, on demande que Saint-Raphaël soit érigée en succursale car « *l'éloignement par rapport au quartier de Pourols constitue une difficulté à recevoir les secours de la religion* ». Il serait même accepté que Saint-Martin demeure le siège de la paroisse et qu'une messe y soit dite « *pour les quelques personnes qui souhaiteraient encore s'y déplacer* ». Mais les conseillers de Tréviers mettent leur véto car d'après eux « *au lieu d'apporter l'union dans les deux localités, cela ne ferait qu'exacerber les rivalités et divisions qui y subsistent toujours* » et ils enfoncent le clou en expliquant que « *si Saint-Martin est église paroissiale, c'est parce qu'à la création de la paroisse, Saint-Raphaël n'existait tout simplement pas* » !

Pendant quelques décennies, on va fonctionner sur le système du « *un dimanche à Saint-Raphaël, un dimanche à Saint-Martin* », ce qui n'empêchera pas certains fidèles de Saint-Mathieu de se rendre plutôt à Saint-Jean-de-Cuculles ou aux Matelles, et ceux de Tréviers de préférer Sainte-Croix-de-Quintillargues ou Fontanès.

« *Considérant que les églises Saint-Raphaël et Saint-Martin sont très vastes et en très bon état, la construction d'une troisième église à égale distance des deux villages entraînerait une dépense considérable et inutile qui ne donnerait satisfaction à personne…* ». Les conseillers municipaux qui ont formulé cette réflexion à la fin du 19e siècle n'ont pas été visionnaires sur ce coup-là. Car en décembre 1944, voilà qu'arrive dans la commune le père Jean Allemand. Et quelques mois plus tard, ce dernier va concrétiser son rêve de voir les paroissiens de Saint-Mathieu et Tréviers réunis dans un nouveau lieu « neutre » en faisant bâtir une chapelle moderne, au milieu des champs et vignes, entre les deux agglomérations, la bien nommée Notre-Dame de la Paix. Jean Allemand mourra prématurément le 1er mars 1953. Au fil du temps, Notre-Dame de la Paix, accueillera de plus en plus souvent les messes hebdomadaires, Saint-Raphaël et Saint-Martin ouvrant leurs portes à l'occasion des mariages, enterrements et fêtes religieuses. L'antenne locale du secours Catholique a récemment inauguré ses nouveaux locaux dans ce lieu devenu « Maison Paroissiale », sis au n°1 de cette voie à présent dénommée… impasse abbé Allemand.

Résidence artistique Matthieu de Malte

Artiste plasticien basé à Lyon, Matthieu de Malte explore des thématiques liées à la consommation, la culture et l'identité à travers son travail. Il utilise la technique du collage pour créer de nouveaux récits visuels. Il s'inspire de l'imaginaire méridional et des paysages du Sud de la France et interroge les relations entre culture populaire, mémoire personnelle et mythologies visuelles.

> Vendredi 13/02 à 17h : atelier collage avec l'ATO Les Écureuils à la Médiathèque Jean Arnal.

> Restitution mardi 24/02 à 18h, Maison d'Emma, 170 rue de la grenouille.

> Résidence jusqu'au 28/02. Entrée libre, Maison d'Emma, tous les dimanches de 14h à 18h.

Nouvelle collection Facile à Lire

En partenariat avec la Médiathèque départementale Pierresvives, la Médiathèque Jean Arnal ouvre un nouvel espace « Facile à Lire » destiné aux adultes. Si vous souhaitez lire sans pression, sans difficulté, à votre rythme et avec plaisir, cet espace est pour vous !

> Du 3/02 au 31/07. Entrée libre, Médiathèque Jean Arnal.

> Mercredi 4/02 à 16h : présentation du dispositif.

Atelier d'écriture braille

Être malvoyant ne veut pas dire être privé de lecture. Il suffit de trouver un langage adapté. Partez à la découverte de la célèbre écriture braille et élaborez vos propres mots point par point. Un apprentissage ludique et plein de bonne humeur vous attend !

> Samedi 7/02 à 10h. À partir de 12 ans. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.

Conférence Dépassement de soi

Au cours de cette rencontre, Jean-Jacques Pierron souhaite témoigner de son parcours et prouver qu'il est possible de goûter à la vie, plutôt que de se laisser classer comme « minable à vie ». Son message est clair : on peut transformer un destin de handicapé en une destinée choisie. Président de l'association « Vivons nos différences », il œuvre pour créer du lien social et donner une image positive du handicap. Diagnostiqué autiste Asperger à 48 ans, il a su transformer son parcours en une force.
Ne manquez pas cette occasion d'échanger avec lui et de découvrir comment il a su surmonter les obstacles de la vie avec humour et détermination !

> Samedi 14/02 à 10h30. Entrée libre, Médiathèque Jean Arnal.

Initiation à la Langue des Signes Française

Cet atelier convivial vous permettra d'apprendre les bases de cette langue visuelle et gestuelle, afin de mieux comprendre et communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes. Une occasion unique d'élargir vos horizons linguistiques et de favoriser l'inclusion, tout en passant un moment agréable et enrichissant.

> Samedi 21/02 à 10h. Public adulte. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.

Projection Sur un fil

Jo, une jeune femme, artiste de cirque de rue, découvre le travail des clowns professionnels de « Nez pour rire ». Vite, peut-être trop vite, entrée dans l'association, elle se retrouve à l'hôpital au contact des enfants, des malades, des soignants et des familles, à qui ces clowns tentent inlassablement d'apporter de la joie et du réconfort.

> Vendredi 20/02 à 20h. Public adulte, 4€. Sur inscription à la Médiathèque Jean Arnal.

Conférence Sensibilisation au handicap

En partenariat avec l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) vous propose une conférence visant à sensibiliser les usagers aux différents types de handicaps. Un moment d'échange essentiel pour prévenir les discriminations et favoriser l'inclusion.

> Samedi 28/02 à 10h30. Entrée libre, Médiathèque Jean Arnal.

Retrouvez l'agenda de la Médiathèque Jean Arnal en flashant ce QR code ou sur le site : www.mediatheque-saint-mathieu-de-treviers.fr
04 67 84 40 96 ▪ equipe.mediatheque@villesmdt.fr

VILLE DE
SAINT MATHIEU
DE TREVIERS

MA VILLE, N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE QUAND !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE SUR ANDROID ET IPHONE

DISPONIBLE SUR PLAY STORE ET APP STORE